

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Durham-Sud, tenue le 5 février 2024, à 19h00, à la salle des loisirs, sise au 130 rue Principale.

Sont présents :  
Madame Sylvie Laval, mairesse  
Monsieur Hilarius Peter, conseiller  
Monsieur Bernard Martel, conseiller  
Madame Ginette Laliberté, conseillère  
Monsieur Yvan Courchesne, conseiller  
Madame Karine Trahan, conseillère  
Monsieur Patrice Godin, conseiller.

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse

Est également présente sur place Sylvie Marcouillier, secrétaire réceptionniste.

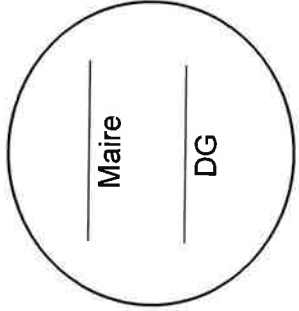
2024-02-029

**OUVERTURE DE LA SÉANCE.** Il est proposé par Karine Trahan. Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance à 19h00. Adoptée.

2024-02-030

**ORDRE DU JOUR**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
4. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES
  - 4.1 Approbation des comptes à payer
  - 4.2 Planification stratégique – Adoption
  - 4.3 FQM-Offre de service pour DGI-Adoption
  - 4.4 Comités de travail-Adoption
5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 5.1 Dépôt rapport du mois 4<sup>e</sup> pompier non déposé. Reporté à la prochaine séance.
  - 5.2 Rapport annuel d'activités incendie année 11 (2023) – Approbation
  - 5.3 Demandes d'achats et ajustements de compensation du service incendie
6. TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE
  - 6.1 Dépôt rapports hebdomadaires voirie
  - 6.2 Camion Volvo – Achat de pneus
  - 6.3 Bureau municipal – Achat divers
7. HYGIÈNE DU MILIEU, ENVIRONNEMENT ET SANTÉ BIEN-ÊTRE
  - 7.1 Aucun point.
8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME
  - 8.1 Congrès Combeq – Autorisation d'inscription
9. LOISIRS ET CULTURE
  - 9.1 Camp de jour
10. COMMUNICATIONS DIVERSES
11. RAPPORT DES REPRÉSENTANTS
12. RAPPORT DES EMPLOYÉS
13. PÉRIODE DE QUESTIONS
14. LEVÉE DE LA SÉANCE



Il est proposé par Ginette Laliberté. Et résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

Adoptée.

2024-02-031

### 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Tous les membres du Conseil déclarent avoir lu le procès-verbal suivant :

- Séance ordinaire du 15 janvier 2024

En conséquence, Il est proposé par Bernard Martel. Et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du mois de janvier 2024 soit adopté tel que rédigé.

Adoptée.

2024-02-032

### 4. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

#### 4.1 Approbation des comptes à payer

Attendu que les dépenses ont été présentées aux membres du Conseil lors de la préséance ;

En conséquence, Il est proposé par Hilarius Peter.

Et résolu que le conseil municipal approuve les listes de dépenses suivantes :

Comptes à payer, pour un total général de	157 517.72\$
Paiements par dépôt direct et comptes payés	3 026.25\$
Comptes payés, pour un total général de	160 543.97\$

Adoptée.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS Je, soussignée, Valérie Dépeault greffière-trésorière adjointe, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.

\_\_\_\_\_  
Valérie Dépeault

2024-02-033

#### 4.2 Planification stratégique

Attendu que le Conseil a participé en 2023 au développement de la planification stratégique 2024-2027 de la Municipalité de Durham-Sud, Attendu que suite à la consultation publique, la planification est maintenant terminée et rédigée,

Il est proposé par Yvan Courchesne.

Et résolu à l'unanimité d'adopter la planification stratégique telle que rédigée. Sa présentation visuelle sera complétée d'ici le 29 février et affichée sur le site internet de la municipalité.

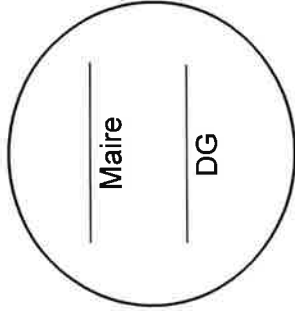
Adoptée

2024-02-034

#### 4.3 FQM-Offre de service pour DGI

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Durham-Sud est membre de la Fédération québécoise des municipalités (la « **FQM** ») ;

CONSIDÉRANT que la FQM offre un service de remplacement temporaire de directeurs généraux par intérim ;



CONSIDÉRANT que les frais d'embauche temporaire d'un directeur général par intérim, le cas échéant, sont de 1 200 \$ ;

CONSIDÉRANT que les tarifs horaires des professionnels de ces services fixés pour l'année 2024 sont de 135 \$ à 225 \$ ;

CONSIDÉRANT l'opportunité pour la Municipalité de bénéficier de soutien en ressources humaines et relations du travail, plus spécifiquement en ce qui a trait à l'embauche d'un directeur général par intérim ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Ginette Laliberté.

Et résolu

QUE la Municipalité de Durham-Sud, si et quand elle jugera nécessaire au cas où il y aurait prolongation de l'arrêt de travail de la directrice générale, mandate le Service en ressources humaines et relations du travail ainsi que les Services juridiques FQM afin qu'ils la conseillent et l'appuient, le cas échéant, en matière de remplacement temporaire de la direction générale, et ce, selon l'offre de service soumise par la FQM et aux tarifs horaires alors en vigueur.

QUE la mairesse, Mme Sylvie Laval, soit et est, par les présentes, autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'offre de service soumise par la FQM, ainsi que tout document pouvant donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée

2024-02-035

#### **4.4 Signature des effets bancaires et documents légaux Caisse Desjardins du Val-St François**

Il est proposé par Hilarius Peter.

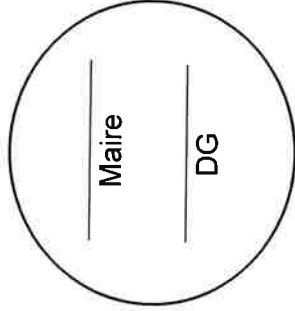
Et résolu que Madame Sylvie Laval, mairesse et madame Julie St Laurent , directrice générale, soient autorisées, pour et au nom de la Municipalité de Durham-Sud, à souscrire une ou des parts sociales à la Caisse Desjardins du Val-St-François, à y ouvrir un ou des comptes de dépôts, à souscrire, tirer, accepter ou endosser tous billets à ordre, lettres de change, chèques, ordres pour paiement d'argent, à renoncer à la présentation, à la demande de paiement, au protêt et à l'avis de protêt de ces valeurs, à fixer et à déterminer tout montant dû à la Caisse ou par elle, à déposer et recevoir toutes valeurs mobilières et généralement à conclure avec elle toute affaire ou opération jugée utile.

Que les mêmes officiers ou chacun d'eux séparément soient autorisés à recevoir de la Caisse les ordres de paiement et chèques payés ou autres effets portés au débit dudit compte et certifier et accepter tout relevé de compte s'y rapportant.

Qu'en l'absence de l'un de ces officiers, Valérie Dépeault, greffière-trésorière adjointe, bénéficie des mêmes droits, obligations et privilèges, pour et au nom de la Municipalité.

Qu'en l'absence de l'un de ces officiers, Hilarius Peter, pro-maire, bénéficie des mêmes droits, obligations et privilèges, pour et au nom de la Municipalité.

Que la présente résolution soit effective à partir du 5 février 2024.



Adoptée

2024-02-036

#### **4.5 SAAQ – Mandat opérations courantes**

Il est proposé par Karine Trahan.

Et résolu que la Municipalité de Durham-Sud autorise les personnes suivantes à effectuer toute transaction liée aux véhicules appartenant à la municipalité.

Valérie Dépeault, greffière-trésorière adjointe ou  
Julie St-Laurent, directrice générale / greffière-trésorière

Adoptée

2024-02-037

#### **4.6 Comités divers – Nomination des membres**

Considérant la nécessité à des fins de bonnes pratiques, de confirmer les comités de travail existants afin de faire progresser les dossiers;

Il est proposé par Patrice Godin

Et résolu que les élus suivants soient confirmés jusqu'à modification par résolution :

**Comité PGMR** – Patrice Godin, président et Sylvie Laval

**Comité MADA** – Ginette Laliberté et Sylvie Laval

**Comité Sécurité civile** – Hilarius Peter, Yvan Courchesne, Karine Trahan, Ginette Laliberté, Bernard Martel, Patrice Godin et Sylvie Laval

**Comité incendie**- Patrice Godin, Sylvie Laval, Félix Courchesne

**Sécurité routière** - Patrice Godin et Sylvie Laval

**Comité Loisirs et culture** – Karine Trahan et Ginette Laliberté

**Comité Travaux publics** – Bernard Martel , Yvan Courchesne, Sylvie Laval et Éric Lessard

**Hygiène du milieu** – Hilarius Peter, Patrice Godin et Sylvie Laval

**Environnement** – Hilarius Peter, Patrice Godin, Sylvie Laval

Adoptée

### **5. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

#### **5.1 Dépôt rapport du mois 4<sup>e</sup> pompier**

Rapport non déposé. Reporté

#### **5.2 Rapport annuel d'activités incendie année 11 (2023)**

Le directeur du service incendie dépose le rapport annuel d'activités incendie année 11 (2023).

2024-02-038

#### **5.3 Demandes d'achats et ajustements de compensation du service incendie**

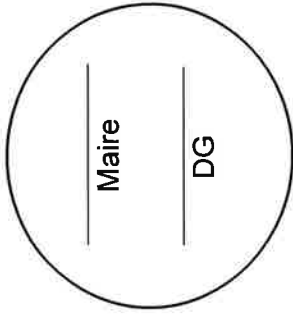
Attendu que le budget 2024 a été présenté et adopté le 14 décembre 2023(il y a moins de 2 mois);

Attendu que ces demandes ne sont pas de nature urgente et ne mettent aucunement à risque la qualité du service;

Attendu que le Conseil tient à respecter le budget et que des imprévus peuvent survenir.

Il est proposé par Karine Trahan

Et résolu que les récentes demandes du service incendie soient refusées.



Adoptée

## 6. TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE

### 6.1 Dépôt rapports hebdomadaires du mois

Le responsable des travaux publics dépose les rapports hebdomadaires des activités du service.

2024-02-039

### 6.2 Camion Volvo – Achat de pneus

Considérant les soumissions reçues pour l'achat de pneus pour le camion Volvo dont les résultats sont les suivants :

Pour les pneus avant :

- Camions Dubois 1 055.39\$ taxes en sus
- Pneus Belisle 2 829.00\$ taxes en sus

Pour les pneus arrière :

- Camions Dubois 3 323.60\$ taxes en sus
- Pneus Belisle 3 788.64\$ taxes en sus

Il est proposé par Bernard Martel

Et résolu d'accepter la proposition de Camions Dubois pour les pneus avant au montant de 1 055.39\$ taxes en sus et la proposition de Pneus Belisle pour les pneus arrière au montant de 3 788.64\$ taxes en sus.

Adoptée

2024-02-040

### 6.3 Bureau municipal- Achats divers

Attendu que le budget 2024 a été présenté et adopté le 14 décembre 2023(il y a moins de 2 mois).

Attendu que ces demandes ne sont pas de nature urgente et ne mette aucunement à risque la qualité du service.

Attendu que le Conseil tient à respecter le budget et que des imprévus peuvent survenir.

Il est proposé par Hilarius Peter

Et résolu que les récentes demandes du service Administration soient refusées.

Adoptée

## 7. HYGIÈNE DU MILIEU, ENVIRONNEMENT ET SANTÉ BIEN-ÊTRE

### 7.1 Aucun point

2024-02-041

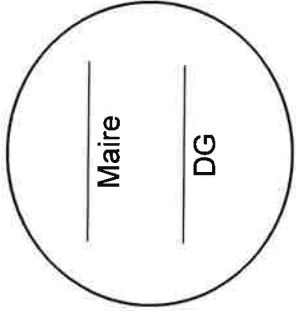
## 8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

### 8.1 Congrès Combeq (Corporation des officiers municipaux en bâtiment et environnement du Québec)– Autorisation d'inscription

Attendu que le Congrès Combeq est le congrès annuel dédié aux Inspecteurs;

Attendu que ce Congrès permettra à notre inspectrice de se maintenir à jour  
Attendu que les frais sont partagés entre les municipalités participant à l'entente intermunicipale.

Il est proposé par Patrice Godin



Et résolu que Mme Hélène Ménard s'inscrive au Congrès et y participe au montant de 621\$ (kilométrage et séjour inclus).

Adoptée

2024-02-042

**9. LOISIRS ET CULTURE**

**9.1 Camp de jour**

Attendu qu'à la suite de l'affichage en décembre d'un poste de coordonnateur des loisirs qu'une seule application a été reçue;

Attendu que cette personne ne peut légalement être en charge vu son jeune âge.

Il est proposé par Karine Trahan

Et résolu qu'il n'y aurait pas de camp de jour à Durham-Sud à l'été 2024

Adoptée

**10. COMMUNICATIONS DIVERSES**

-Expo Richmond-Demande de commandite. La commandite est refusée.

**11. RAPPORT DES REPRÉSENTANTS**

**12. RAPPORT DES EMPLOYÉS**

**13. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Karine Trahan

Et résolu que la séance soit levée à 20h03. Adoptée.

2024-02-043

\_\_\_\_\_  
Sylvie Laval, mairesse

\_\_\_\_\_  
Sylvie Marcouillier

Je, Sylvie Laval, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Sylvie Laval, Mairesse